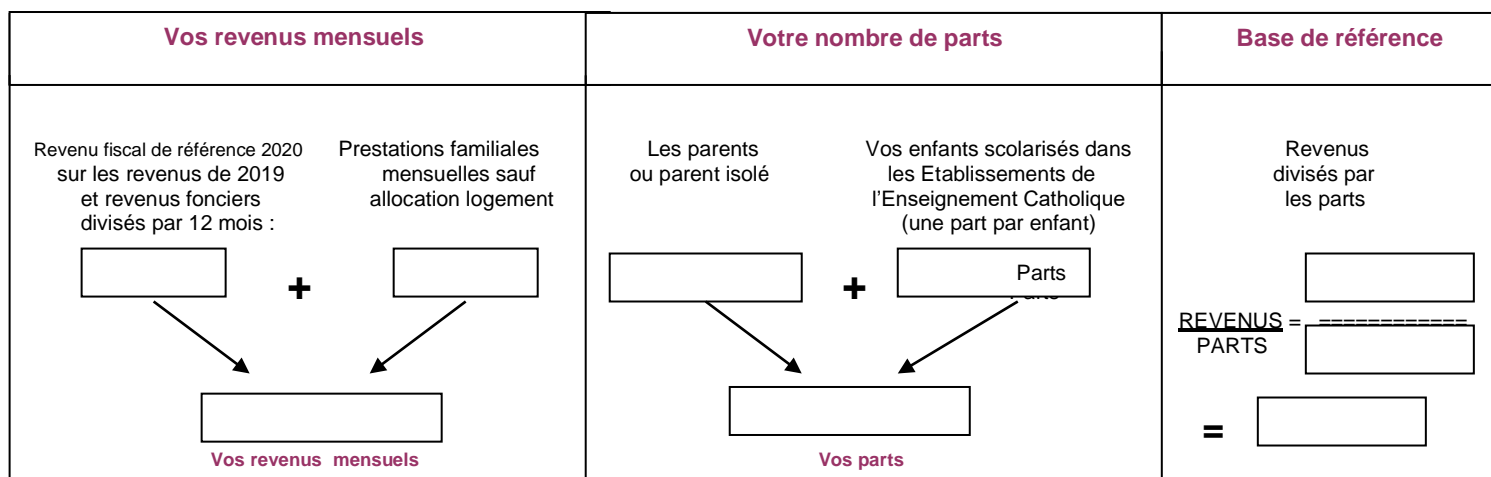


ANNEE SCOLAIRE 2021/2022



Base de référence	CONTRIBUTION MENSUELLE EN EUROS PAR ENFANT EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS DANS L'ECOLE			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
de 0 à 172 €	15	13	11	9
de 173 à 270 €	20	16	15	13
de 271 à 417 €	23	21	20	16
de 418 à 515 €	27	25	24	22
de 516 à 613 €	33	31	30	26
de 614 à 760 €	43	41	40	37
de 761 à 858 €	52	48	47	45
de 859 € à 959 €	58	54	52	49
de 960 € à 1106 €	66	60	55	50
à partir de 1107 €	74	66	59	52

+ CONTRIBUTION VOLONTAIRE : **€uros**

Pour aider l'école Saint Gabriel dans sa réalisation de projets, vous avez la possibilité :

- de verser mensuellement une participation financière volontaire

ou

- faire une donation à « LEGS et DONS EN FAVEUR DES ECOLES du diocèse de Lille » en précisant l'école choisie (Déduction fiscale de 66% de votre don). Formulaire disponible au secrétariat sur simple demande.

<p>NOUS LES PARENTS : Madame :</p> <p style="margin-left: 100px;">Monsieur :</p>
<p>Nous nous engageons à verser par mois pour l'année scolaire 2021/ 2022</p> <p>une contribution de <input style="width: 60px;" type="text"/> €uros par enfant par mois</p> <p>de septembre 2021 à juin 2022 inclus.</p>
<p><u>SIGNATURES :</u> Madame : _____ Monsieur : _____</p>

→ JOINDRE VOS AVIS D'IMPOSITION 2019 et LE JUSTIFICATIF DE VOS PRESTATIONS FAMILIALES

(sauf si votre base de référence est supérieure à 960€) Sans ce(s) document(s) , le montant de la dernière tranche sera automatiquement appliqué.

→ JOINDRE LES CERTIFICATS DE SCOLARITE DES AINES